

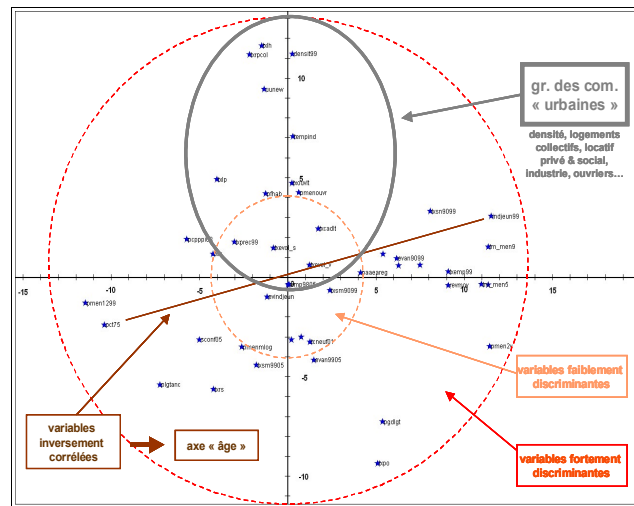
Étape 1: variables et nuage de points

L'Analyse en Composantes Principales (ACP) a pour objectif de décrire une réalité multidimensionnelle, en réduisant le nombre de dimensions de l'objet analysé, tout en limitant au maximum la perte d'information.

Dans la typologie des communes de Picardie, chaque commune est caractérisée par 46 variables. Ces 2 292 communes constituent donc un espace à 46 dimensions, que l'ACP va permettre de ramener à 2 dimensions, en perdant le moins possible d'information.

Chaque commune du nuage est projetée sur un plan de coupe (2 dimensions), déterminé informatiquement : on peut ainsi visualiser la position des communes les unes par rapport aux autres et distinguer des groupes de communes aux caractéristiques proches.

Le « cercle des corrélations » ci-dessous permet de repérer les variables corrélées positivement (ex : logements anciens et inconfort) ou négativement (ex : indice de jeunesse et part des > 75 ans), ainsi que les variables discriminantes, qui permettent de distinguer nettement les communes.



Étape 2: confrontation du résultat avec la connaissance des territoires

La répartition des points permet de dégager des typologies de communes, qui sont transcrites dans le tableau de la page 6.

Une première vérification a alors été faite au regard de la connaissance des territoires (DRE, CETE, DDE). En effet, il arrive que certaines caractéristiques de communes trop prégnantes faussent la totalité de l'analyse.

C'est pourquoi pour l'ACP de Picardie, le choix

methodologique a été fait d'appliquer d'isoler les unités urbaines de plus de 20 000 habitants, qui ont fait l'objet d'une ACP à part. En outre, la catégorie « ville centre » a été divisée en sous-catégories, afin de distinguer les réalités socio-économiques différentes de ces communes.

De même, les communes avec peu d'habitants peuvent basculer d'une classe à l'autre: certaines réaffectations ont été faites arbitrairement.

Enfin, les catégories V1 et B1 (communes périphériques des moyennes ou petites villes, communes périphériques des bourgs) ont été créées artificiellement pour faciliter la lecture des territoires en distinguant les villes et les bourgs.

Étape 3: cartographie finale

La carte présentée dans ce document (page 4-5) est donc le résultat des différentes confrontations nécessaires pour obtenir une photographie la plus proche possible de la réalité du territoire.

Quelques définitions

**Taux d'emploi** : rapport entre le nombre de personnes en âge de travailler ayant un emploi et le nombre total de personnes en âge de travailler. **Taux d'actifs** : rapport entre la population active et la population totale.

**Indice de jeunesse** : rapport entre le nombre de jeunes de moins de 20 ans et de personnes de 60 ans et plus.

**Le parc privé potentiellement indigne** : croisement effectué entre les ressources d'un occupant et l'état de son logement, à partir des fichiers fiscaux (impôt sur le revenu et taxe d'habitation).

Cette notion repose sur l'hypothèse que plus le logement est vétuste et les ressources de son occupant modestes, plus le logement a de probabilité d'être vétuste, voire insalubre.

La typologie de communes obtenue par la méthode de l'ACP a été utilisée pour décliner à différentes échelles de territoires l'objectif régional de production de logements sociaux.

L'analyse des territoires qu'elle apporte peut aussi servir dans le domaine de l'aménagement.

Pour en savoir plus...

Les jeudis de l'aménagement durable du 18 décembre 2008 : [www.picardie.equipement.gouv.fr](http://www.picardie.equipement.gouv.fr) rubrique « informations complémentaires, les jeudis de l'aménagement durable en Picardie ».

Le site de l'observatoire régional de l'habitat : [www.orh-picardie.fr](http://www.orh-picardie.fr)

Conception et rédaction

Rémi COUAILLIER, Claire RAMETTE-BRISSART  
Méthode GTC

Contact

Service Habitat Construction Foncier  
Claire RAMETTE-BRISSART  
Tél : 03 22 82 25 02  
claire.brissart@developpement-durable.gouv.fr



Les dossiers de la DRE Picardie

DRE Picardie  
56, rue Jules Barni - 80040 AMIENS cedex 1  
Tél : 03 22 82 25 00 - Fax : 03 22 91 73 77  
courriel : [dre-picardie@equipement.gouv.fr](mailto:dre-picardie@equipement.gouv.fr)

directeur de la publication : Michel Pignol

dépôt légal : 1<sup>er</sup> trim. 2009 - ISSN 1960-906X



Habitat



Les dossiers de la DRE

PICARDIE

n°66 – février 2009

Essai de typologie des communes de Picardie

L'analyse en composantes principales (ACP) est utilisée pour représenter graphiquement et de manière synthétique les faits saillants d'un ensemble de données regroupant plusieurs variables.

Grâce à cette méthode, des regroupements pertinents de communes, qui se ressemblent tant sur le plan des caractéristiques que sur celui des évolutions, peuvent être opérés. L'objectif de cette analyse est double :

- 1) développer la connaissance des territoires de la région
- 2) proposer une déclinaison des objectifs de construction de logements locatifs sociaux, grâce à la répartition des communes en différentes classes.

Les variables de l'analyse

Le cabinet Guy Taieb Conseil a développé une méthode nationale fondée sur l'ACP, qui est déclinée ici pour la Picardie.

Quarante-six variables ont été utilisées sur différents thèmes :

- la population (17 variables)
- l'économie (10 variables)
- le logement (17 variables)
- 2 variables d'ordre général.

Les variables retenues sont de description (taille moyenne des ménages ou taux HLM...) mais aussi d'évolution (taux d'évolution de la population...), afin de permettre une vision dynamique des territoires étudiés.

Pour affiner les résultats, trois variables ont été ajoutées. Il s'agissait de pouvoir distinguer des sous-catégories dans les typologies générales de territoire.

L'objectif est d'avoir la vision la plus proche possible de la composition réelle de chaque territoire.

Il est important de signaler que cette méthode donne des résultats en moyenne par classe de communes, et non par commune. Les valeurs moyennes de chaque classe recouvrent donc des situations différentes.

De plus, certaines communes de très petite taille peuvent facilement basculer d'une classe à l'autre.

	POPULATION	Source
evan9905	évolution population 1999-05	Filocom-DGI
evan9099	évolution pop 90-99	RGP
txsn9099	évolution due au solde naturel 90-99	RGP
txsm9099	évolution due au solde migratoire 90-99	RGP
txsn9905	évolution due au solde naturel 99-05	Insee
txsm9905	évolution due au solde migratoire 99-05	Insee
indjeun99	indice de jeunesse 1999	RGP
evindjeun	évolution indice jeunesse 90-99	RGP
pmen1299	part des ménages 1-2 personnes 1999	RGP
pmen599	part des ménages 5 pers ou + 1999	RGP
tm_men9	taille moyenne des ménages 1999	Filocom-DGI
tm_men5	taille moyenne des ménages 2005	Filocom-DGI
pct75	part des > 75 ans 1999	RGP
revmoy	revenu moyen par ménage 2005	Insee-DGI
revmed02	revenu médian 2002	DGI
pmenmlog	part des ménages même logement 90-99	RGP
pmen2v	part des ménages 2 voitures 1999	RGP
ECONOMIE		
paasereg	part des actifs travaillant autre région	Insee
txemp99	tx emploi 1999 (lieu de résidence)	Insee
txprec99	tx de précarité (CDD + intérim)	Insee
tempind	taux emploi industriel	Insee
pmencadr	part des ménages cadres 1999	Insee
pmenouv	part des ménages ouvrier 1999	Insee
txcadit	taux cadres au lieu de travail	Insee
txouvlt	taux des ouvriers au lieu de travail	Insee
emp9805	évo emploi 98-2005 (par zone d'emploi)	Insee
pftfab	potentiel fiscal par habitant	DGCL
LOGEMENT		
txlp	part locataire privé	Filocom-DGI
txlh	part locataire HLM	Filocom-DGI
txpo	part des propriétaires occupants	Filocom-DGI
txrpind	tx résidences individuelles	Filocom-DGI
txrpol	tx résidences collectives	Filocom-DGI
txlv	tx logements vacants	Filocom-DGI
txrs	tx résidences secondaires (RS)	Filocom-DGI
txevol_v	évolution des logements vacants	Filocom-DGI
txevol_s	évolution des RS	Filocom-DGI
pigtanc	part des logements anciens	Filocom-DGI
pgdlt	part des grands logements	Filocom-DGI
txneuf01	tx construction Filocom 2001	Filocom-DGI
txneuf03	tx construction Filocom 2002	Filocom-DGI
txneuf05	tx construction Filocom 2003	Filocom-DGI
cons0406	indice construction moyen 2004-06	Sitadel
sconf05	part des logements sans confort 2005	Filocom-DGI
pcppio3	part du parc privé potentiellement indigne	Filocom-DGI
GÉNÉRAL		
uu	taille unité urbaine	Insee
densit99	densité 1999	Insee

14 typologies de communes ont été créées. Elles sont regroupées en 4 ensembles :

- communes urbaines,
- communes intermédiaires,
- communes périurbaines,
- communes rurales.

### Communes urbaines

Afin d'éviter que le poids démographique des grandes communes fausse les comparaisons, une ACP particulière a été appliquée aux communes appartenant à une unité urbaine de plus de 20 000 habitants, ou aux unités urbaines contiguës totalisant plus de 20 000 habitants.

L'ACP fait ressortir trois catégories de communes.

#### 1. Villes centre (U)

Il est apparu nécessaire d'affiner la distinction entre ces différentes villes centres, car elles regroupent près de 30 % de la population régionale. D'où l'adjonction d'une nouvelle variable: la variation de l'emploi entre 1998 et 2005.

Trois catégories ont ainsi été distinguées :

- **les villes centre en dynamique d'emploi forte (Ua)** : + 6,26 % sur la période), Abbeville, Amiens, Compiègne,
- **les villes centre en dynamique d'emploi moyenne (Ub)** : + 3,26 % sur la période), Creil-Chantilly, Beauvais, Laon, Château-Thierry,
- **les villes centre en dynamique d'emploi faible (Uc)** : - 3 % sur la période), Chauny-Tergnier-La Fère, Saint Quentin, Soissons.

Les villes centre se caractérisent par le taux d'emploi (1,14 à 0,95 : Cf lexique page 8) et le taux de logements sociaux (de 42,2% à 33%) le plus important de toutes les catégories.

Le taux de logements vacants est élevé pour Ub et Uc (8,8 % et 9 %). On note également la présence d'un parc locatif privé (20% à 26%) supérieur d'un tiers à la moyenne régionale (17 %).

Le potentiel fiscal par habitant figure parmi les plus élevés de l'ensemble des classes.

Concernant le nombre d'habitants de ces communes, le solde naturel est légèrement positif alors que le solde migratoire est négatif. Il en résulte une baisse de la population significative: - 0,43 %/an pour Uc, - 0,29 % pour Ua.

#### 2. Communes valorisées de l'unité urbaine (U1)

On les retrouve dans pratiquement toutes les unités urbaines avec une concentration plus marquée pour les agglomérations d'Amiens, de Compiègne et de Chantilly.

Ces communes connaissent une croissance démographique forte, avec un indice de jeunesse élevé (1,75 : Cf lexique). Les soldes naturel et migratoire sont positifs.

Le revenu moyen est le plus élevé de toutes les catégories à 32 213 € (supérieur de 50 % à la moyenne régionale).

On constate qu'il y a peu de logements sociaux (7,9 %), le parc locatif privé représente 13,1 %. Le taux de vacance est très faible à 4,9 %.

#### 3. Communes intermédiaires de l'aire urbaine (U2)

Les valeurs de cette classe restent proches des moyennes régionales.

Elles ne se distinguent que par une décroissance démographique, due au déficit migratoire, un potentiel fiscal élevé (729 € / hab) et une vacance faible (5,1 %).

### Communes intermédiaires

#### 1. a) Villes moyennes et petites villes (V)

On peut citer à titre d'exemple :

- Bohain-en-Vermandois ou Villers-Cotterêts pour l'Aisne,
- Senlis ou Grandvilliers pour l'Oise,
- Corbie ou Flixecourt pour la Somme.

Elles se caractérisent par un taux d'emploi relativement important (0,94 en 1999) mais aussi par une forte présence du parc social (25%) ainsi que du parc locatif privé (21,3%).

Le taux de vacance est élevé (8,4 %). Cette classe de communes connaît un fléchissement de sa population (solde migratoire négatif).

Le revenu moyen est inférieur à celui de la moyenne régionale d'environ 10 %.

#### 1. b) Communes périphériques des villes (V1)

Elles sont situées à proximité directe des villes moyennes ou petites villes. Pour plus de lisibilité, ces communes ont été distinguées des communes de la classe précédente alors que leurs caractéristiques sont très proches. Elles constituent un prolongement des villes moyennes et petites, une sorte de « banlieue », car leurs caractéristiques les rattachent à la catégorie des communes « urbaines » et non à celles des communes « périurbaines ».

Le taux de logements sociaux y est cependant plus faible (8,6 %), comme celui du parc locatif privé (13,6 %). Elles connaissent une croissance démographique modérée.

#### 2. a) Bourgs ruraux autonomes (B)

- Vic-sur-Aisne ou Saint Gobain pour l'Aisne,
- Noailles ou Formerie pour l'Oise,
- Conty ou Oisemont pour la Somme.

La population y baisse légèrement. Les taux de logements sociaux et de logements locatifs privés sont équilibrés autour de 16 % chacun, légèrement inférieurs aux moyennes régionales.

On note un taux de logements anciens assez élevé à 47,4 % ainsi que 7,4 % de logements sans confort.

#### 2. b) Communes périphériques des bourgs (B1)

Comme pour les villes moyennes, les communes périphériques des bourgs ont été distinguées. La population y est en croissance assez forte : les soldes migratoires et naturels entre 1999 et 2005 sont positifs (+ 0,1 % et + 0,6 %).

Le parc social est moins développé (9,8 %). Plus de 52 % des logements sont anciens et 9,4 % sont sans confort.

Villes moyennes et bourgs ruraux se complètent pour réaliser un maillage régulier de l'espace rural.

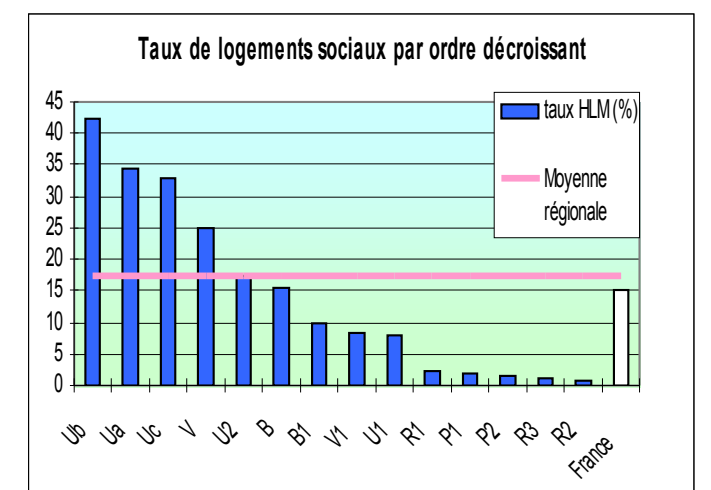
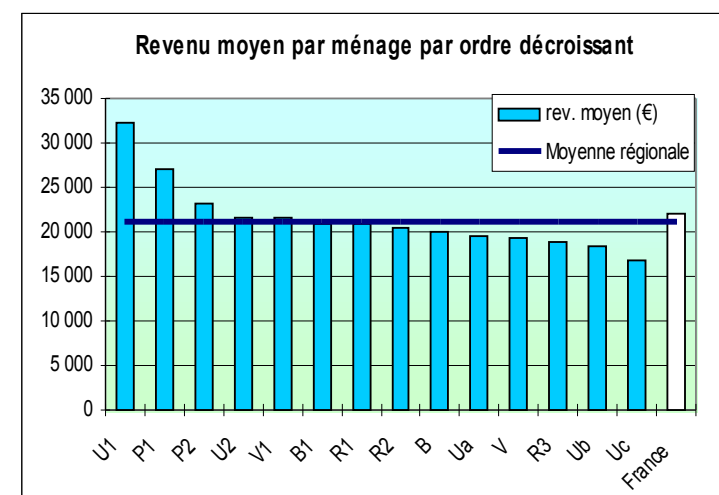
Certaines communes fonctionnent par binôme (Ribemont et Origny-Sainte-Benoîte, Braine et Vailly, dans l'Aisne), voire par agglomération (les « 3 F » du Vimeu, les communes autour de Flixecourt, dans la Somme).

Nb hbts de chaque classe par département		Aisne	%	Oise	%	Somme	%	Total	%
Ua	villes centre en dynamique d'emploi forte			41 254	5%	160 068	29%	201 322	11%
Ub	villes centre en dynamique d'emploi moyenne	41 232	8%	128 168	17%			169 400	9%
Uc	villes centre en dynamique d'emploi faible	121 905	23%					121 905	7%
U1	communes valorisées de l'unité urbaine	4 599	1%	57 740	8%	10 590	2%	72 929	4%
U2	communes intermédiaires de l'unité urbaine	52 358	10%	77 278	10%	30 564	6%	160 200	9%
V	villes moyennes et petites villes	47 986	9%	121 094	16%	81 545	15%	250 625	13%
V1	communes périphériques des villes	12 861	2%	40 187	5%	41 635	7%	94 683	5%
B	bourgs ruraux autonomes	41 519	8%	39 755	5%	18 431	3%	99 705	5%
B1	communes périphériques des bourgs	9 936	2%	20 418	3%	4 201	1%	34 555	2%
P1	communes périurbaines	45 615	9%	174 890	23%	63 564	11%	284 069	15%
P2	communes périurbaines récentes	5 077	1%	13 043	2%	3 030	1%	21 150	1%
R1	communes rurales intermédiaires	72 367	14%	38 684	5%	50 845	9%	161 924	9%
R2	communes rurales touristiques en transition	14 755	3%	8 483	1%	24 693	4%	47 931	3%
R3	communes rurales isolées peu dynamiques	65 632	12%	5 429	1%	66 375	12%	137 436	7%
<b>Total</b>		<b>535 842</b>	<b>100%</b>	<b>766 423</b>	<b>100%</b>	<b>555 541</b>	<b>100%</b>	<b>1 857 834</b>	<b>100%</b>

répartition des communes par classe		Aisne	%	Oise	%	Somme	%	Total	%
Ua	villes centre en dynamique d'emploi forte			1	0,1%	2	0,3%	3	0,1%
Ub	villes centre en dynamique d'emploi moyenne	2	0,2%	5	1%			7	0,3%
Uc	villes centre en dynamique d'emploi faible	6	1%					6	0,3%
U1	communes valorisées de l'unité urbaine	7	1%	26	4%	8	1%	41	2%
U2	communes intermédiaires de l'unité urbaine	35	4%	25	4%	12	2%	72	3%
V	villes moyennes et petites villes	9	1%	17	2%	18	2%	44	2%
V1	communes périphériques des villes	13	2%	29	4%	47	6%	89	4%
B	bourgs ruraux autonomes	22	3%	19	3%	11	1%	52	2%
B1	communes périphériques des bourgs	14	2%	22	3%	8	1%	44	2%
P1	communes périurbaines	116	14%	318	46%	154	20%	588	26%
P2	communes périurbaines récentes	34	4%	52	8%	17	2%	103	4%
R1	communes rurales intermédiaires	263	32%	110	16%	168	21%	541	24%
R2	communes rurales touristiques en transition	83	10%	45	6%	101	13%	229	10%
R3	communes rurales isolées peu dynamiques	212	26%	24	3%	237	30%	473	21%
<b>Total</b>		<b>816</b>	<b>100%</b>	<b>693</b>	<b>100%</b>	<b>783</b>	<b>100%</b>	<b>2 292</b>	<b>100%</b>

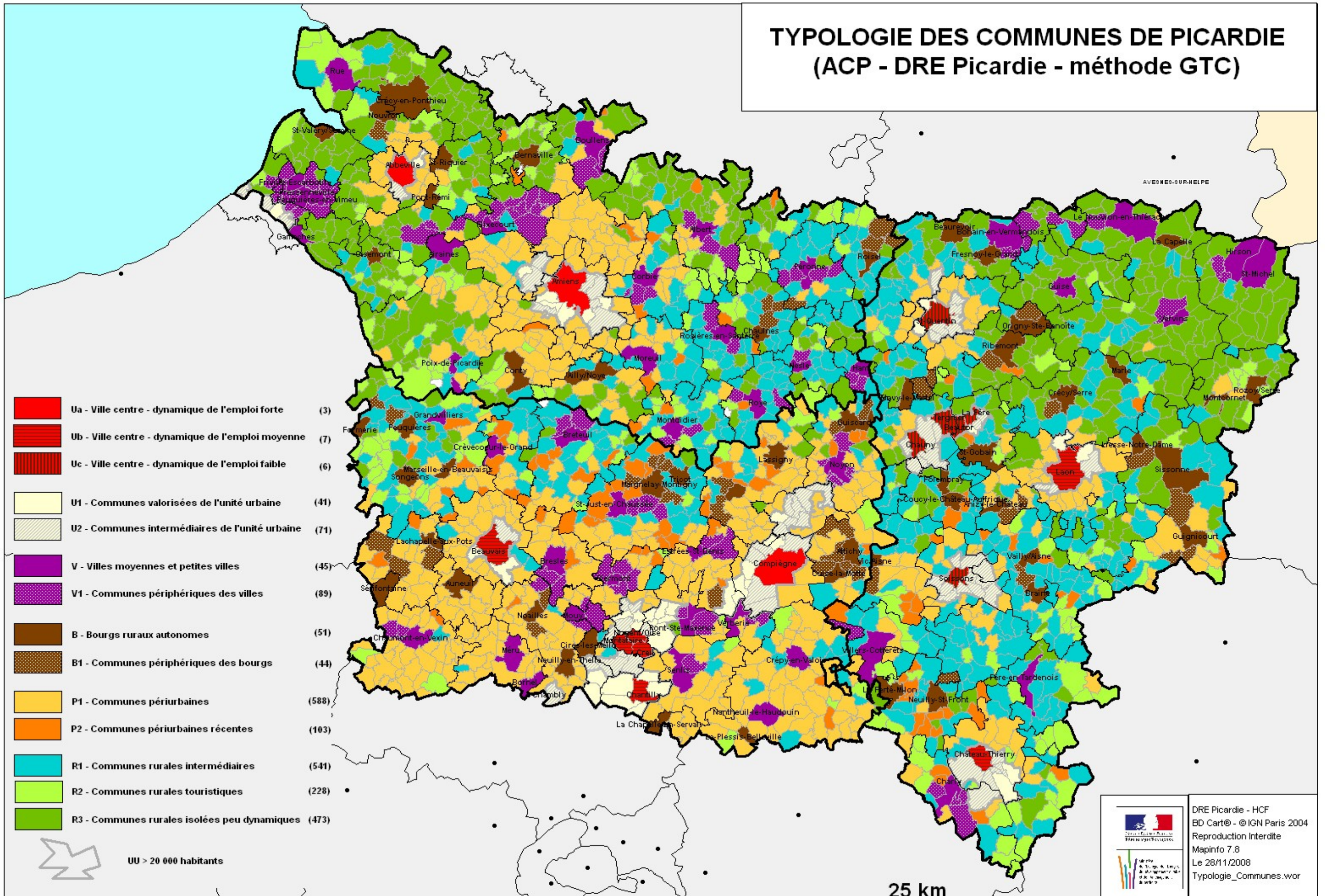
Les communes classées « rurales » représentent 68% du total des communes du département de l'Aisne et 63% de celles de la Somme.

A l'inverse, 54% des communes du département de l'Oise sont classées « périurbaines ».





# TYPOLOGIE DES COMMUNES DE PICARDIE (ACP - DRE Picardie - méthode GTC)





Valeurs moyennes pour chaque classe	Population									
	nombre communes	population totale (RGP 1999)	evol. annuelle 1990-99	evol. annuelle 99-2005	solde nat. 1999-05	estim. solde migr. 1999-2005	ind. jeunesse 1999	part des > 75 ans (%)	petits ménages (%)	grands ménages (%)
Ua	3	201 322	0,21	-0,35	0,84	-1,20	1,50	12,4	66,2	8,3
Ub	7	169 400	-0,12	0,00	1,00	-1,00	1,66	11,4	61,3	10,4
Uc	6	121 905	-0,22	-0,51	0,49	-1,00	1,24	15,3	64,6	8,8
U1	41	72 929	0,76	0,86	0,56	0,30	1,61	10,1	50,7	9,8
U2	72	160 200	0,32	-0,12	0,41	-0,54	1,36	12,2	54,7	9,6
V	44	250 625	0,46	-0,22	0,35	-0,57	1,34	13,2	58,3	10,1
V1	89	94 683	0,27	0,35	0,48	-0,13	1,44	12,6	51,4	11,2
B	52	99 705	0,30	-0,11	0,20	-0,31	1,31	13,9	55,1	10,9
B1	44	34 555	0,52	0,69	0,60	0,09	1,43	13,2	52,5	12,1
P1	588	284 069	0,68	0,66	0,66	0,00	1,80	9,9	46,9	11,8
P2	103	21 150	2,31	2,34	1,12	1,22	2,16	9,7	44,0	15,1
R1	541	161 924	0,57	0,62	0,48	0,14	1,38	13,5	52,0	12,4
R2	229	47 931	0,46	2,10	-0,15	2,24	0,86	15,6	60,1	8,9
R3	473	137 436	-0,30	0,29	0,20	0,10	1,02	16,8	55,8	10,5
<b>Picardie</b>	<b>2 292</b>	<b>1 857 834</b>	<b>0,33</b>	<b>0,21</b>	<b>0,53</b>	<b>-0,32</b>	<b>1,41</b>	<b>12,7</b>	<b>56,3</b>	<b>10,4</b>
<b>France</b>	<b>36 584</b>	<b>58 518 395</b>	<b>0,37</b>	<b>0,68</b>	<b>0,42</b>	<b>0,23</b>	<b>1,15</b>			

Valeurs moyennes pour chaque classe	Economie								
	pf/hab (€)	rev. moyen (€)	evol emploi 1998-05 (%)	taux emploi 99 lieu travail	taux emploi 99 lieu résidence	actifs travaillant autre région (%)	ménages cadre (%)	ménages ouvriers (%)	
Ua	791	19 546	6,3	1,14	35,7	4,9	10,0	19,8	
Ub	741	18 404	3,2	1,12	37,7	15,8	7,7	25,9	
Uc	606	16 842	-3,0	0,95	33,5	4,5	5,8	26,4	
U1	753	32 213		0,65	42,7	28,7	15,8	19,1	
U2	729	21 675		0,69	40,2	12,2	6,9	27,0	
V	648	19 239		0,94	37,5	15,0	6,0	29,4	
V1	589	21 557		0,63	39,5	11,8	5,0	31,6	
B	549	20 050		0,81	37,6	15,3	6,0	29,9	
B1	681	20 991		0,67	38,7	13,3	5,2	31,6	
P1	383	26 946		0,27	43,8	23,5	9,8	25,1	
P2	299	23 255		0,21	41,6	15,2	6,3	30,5	
R1	375	20 918		0,36	38,2	11,1	4,5	29,7	
R2	480	20 564		0,31	36,3	20,6	4,4	23,5	
R3	353	18 918		0,31	36,6	11,0	3,2	27,1	
<b>Picardie</b>	<b>578</b>	<b>21 211</b>	<b>3,1</b>	<b>0,69</b>	<b>38,6</b>	<b>13,5</b>	<b>7,2</b>	<b>26,4</b>	
<b>France</b>	<b>nc</b>	<b>22 030</b>	<b>7,9</b>	<b>1</b>					

Valeurs moyennes pour chaque classe	Logement											
	nb total logts	parc social 2007	indice construc- tion 2004-2006	taux HLM (%)	taux locatif privé (%)	taux vacance (%)	taux évol vacance (%)	taux rés. secon- daires (%)	taux log sans conf. (%)	taux log anciens (%)	PPP indigne 2003 (%)	press dde local sociale
Ua	98 807	30 591	1,7	34,3	25,8	7,0	-0,4	1,5	3,6	38,6	9,3	3,7
Ub	77 984	29 880	2,2	42,2	20,1	8,8	-1,0	1,7	2,7	29,4	5,6	3,8
Uc	57 973	18 139	3,2	33,0	21,2	9,0	0,1	1,3	5,6	46,2	9,6	2,7
U1	30 562	2 191	6,3	7,9	13,1	4,9	0,6	3,7	4,2	30,3	3,5	4,4
U2	69 658	11 607	5,2	17,4	14,1	5,1	1,5	2,6	4,8	36,2	5,4	3,3
V	111 477	25 720	3,8	25,0	21,3	8,4	1,2	2,0	5,1	42,6	8,7	3,3
V1	40 561	3 270	4,5	8,5	13,5	5,9	1,5	3,6	7,6	48,3	8,3	3,0
B	43 915	6 572	4,4	15,6	16,7	7,3	0,2	3,9	7,4	47,4	8,5	2,6
B1	15 204	1 362	4,1	9,8	12,6	6,2	1,9	5,1	9,4	52,1	7,6	2,2
P1	119 481	2 565	5,2	2,0	10,5	4,9	3,8	5,5	6,8	45,1	4,0	3,1
P2	9 288	104	6,0	1,3	11,4	4,8	-2,7	8,6	7,6	57,6	3,2	4,3
R1	73 959	1 410	7,3	2,1	14,7	6,8	1,7	7,9	11,5	65,1	8,4	2,7
R2	34 192	193	10,1	0,8	14,8	6,7	0,8	22,6	13,2	63,4	8,5	3,2
R3	65 704	688	4,5	1,0	13,9	6,9	0,0	8,7	10,7	68,5	11,6	2,2
<b>Picardie</b>	<b>848 765</b>	<b>134 292</b>	<b>4,4</b>	<b>17,5</b>	<b>17,1</b>	<b>6,9</b>	<b>1,0</b>	<b>4,6</b>	<b>6,6</b>	<b>46,2</b>	<b>8,6</b>	<b>3,3</b>
<b>France</b>	<b>31 237 348</b>	<b>4 244 000</b>	<b>6,6</b>	<b>15,1</b>	<b>24,3</b>	<b>8,1</b>	<b>nc</b>	<b>9,1</b>	<b>5,2</b>	<b>40,0</b>		

Communes périurbaines

1. Communes périurbaines (P1)

Elles constituent une couronne autour de chaque grande ville (Amiens, Saint-Quentin...). On les retrouve massivement dans le département de l'Oise, en périphérie de l'agglomération parisienne.

Ce sont des communes qui ont connu un fort développement à partir des années 1960 dû aux effets conjugués de la recherche d'une maison individuelle et de la cherté du foncier dans les communes urbaines. Elles ont donc une population jeune: l'indice de jeunesse est très élevé à 1,9. Les habitants disposent de revenus nettement supérieurs à la moyenne régionale : 26 946 € par ménage pour la catégorie contre 21 211 € pour la région.

Le solde naturel est positif (+0,7 % par an, 3ème de toutes les classes). En revanche, depuis 1999, le solde migratoire est nul: ce n'est plus lui qui tire la croissance démographique de ces communes.

Le taux de logements sociaux est parmi les plus faibles (2 %), tout comme le parc locatif privé (10,5 %, le plus faible des classes). Les propriétaires occupants sont très fortement majoritaires dans ces communes (près de 88 %).

Le taux d'emploi est faible (0,27), le potentiel fiscal est également bas (383 €/hab), alors même que le taux d'actifs est très élevé (43,8 %). Les habitants de ces communes travaillent donc très majoritairement en dehors de leur commune, 23,5 % travaillent même en dehors de la région.

2. Communes périurbaines récentes (P2)

Elles sont dispersées aux franges de la couronne périurbaine francilienne (nord de la RN31 dans l'Oise et sud de l'Aisne).

Elles connaissent le plus fort accroissement de population (+ 2,09 % par an entre 1999 et 2005).

Ce sont des communes attractives pour des ménages jeunes aux revenus élevés. Elles ont les meilleurs scores démographiques: solde migratoire à + 1,2 % par an; solde naturel à + 1,1 % par an; indice de jeunesse à 2,3. En revanche, le taux d'emploi est le plus faible de toutes les classes (0,21).

Ce sont des communes résidentielles : l'indice de construction est important (6 logements commencés pour 1 000 habitants) concerne essentiellement l'habitat individuel privé. Le taux de logements sociaux n'est que de 1 % et de 13,9 % pour le locatif privé.

Par rapport aux communes périurbaines anciennes, on observe une moindre proportion de ménages cadres (6,3 %), une part importante de ménages ouvriers (30,5 %, supérieur à la moyenne régionale), et corrélativement des revenus plus faibles.

Communes rurales

Les trois classes de cette catégorie présentent des caractéristiques communes notamment en ce qui concerne:

- le poids important des personnes âgées (> 75 ans),
- un parc important de logements anciens et sans confort,
- un taux d'emploi et un potentiel fiscal faibles,
- un parc social peu présent, mais un parc locatif privé proche de la moyenne régionale.

1. Communes rurales intermédiaires (R1)

Elles ont un indice de construction important à 7,3. La population est en croissance (+ 0,63 % par an), avec des niveaux de revenu moyens.

De par la localisation géographique et les caractéristiques de ces territoires, on peut supposer que ces communes en transition seront la prochaine couronne périurbaine.

2. Communes rurales touristiques en transition (R2)

Elles regroupent les communes du littoral, certaines parties des vallées de la Somme, de la Marne et du Thérain.

Elles ont le plus fort solde migratoire (+ 2,30 %/an), qui entraîne une croissance démographique très importante entre 1999 et 2005: + 1,99 %/an. En revanche, le solde naturel est négatif : c'est la seule classe où les naissances ne compensent pas les décès.

L'indice de construction est le plus fort de toutes les catégories : 10 logements commencés pour 1 000 habitants. On trouve également le plus fort taux de résidences secondaires (22,6 %).

Le dynamisme démographique de ces communes repose donc sur l'attractivité touristique, qui se traduit par une forte construction de résidences secondaires, prioritairement achetées par des acheteurs âgés.

Malgré cela, la part des logements anciens reste de 63,4 % et 13,2 % des logements sont sans confort (taux le plus élevé des toutes les classes, moyenne régionale à 6,6 %).

Les valeurs sont tirées par la part prépondérante des communes littorales (20 % de la population de la classe).

3. Communes rurales isolées peu dynamiques (R3)

Dans ces communes, principalement situées dans le nord de la Somme, le rétro-littoral et la Thiérache, la part des personnes âgées de plus de 75 ans est la plus forte de toutes les classes.

Le taux de logements anciens est également le plus important à 68,5 %, ainsi que la part du parc potentiellement indigne (Cf lexique). Les revenus moyens par ménage sont faibles ; le taux de résidences secondaires est significatif (8,7 %; double de la moyenne régionale).

On observe cependant, dans ces communes longtemps peu attractives (- 0,30 %/an entre 1990 et 1999), une croissance démographique retrouvée à partir de 1999 (+0,32 %), avec des soldes naturel et migratoire légèrement positifs.

